

Communiqué de presse

Préservation durable de la ressource en eau dans les Pyrénées-Orientales : la Banque des Territoires renforce son engagement aux côtés des acteurs locaux

Mercredi 22 juillet 2026

Dans le cadre de l'annonce du rehaussement de son ambition sur l'eau, portant son enveloppe d'AquaPrêt de 4 à 6 milliards d'euros d'ici 2028, Antoine Saintoyant, directeur de la Banque des Territoires, en déplacement dans les Pyrénées-Orientales, réaffirme concrètement le soutien de la Banque des Territoires à tous les projets en faveur d'une gestion durable et résiliente des ressources en eau aux côtés de l'Etat, de la Région et du Département qui contribuent également à cette politique. Il s'agit notamment d'amplifier encore les financements déjà apportés par la Banque des Territoires dans le cadre du Programme Eau. Elle intervient ainsi pour que soient menés à bien, par les acteurs publics locaux, la rénovation des réseaux (afin de limiter les déperditions), l'amélioration de la capacité à réutiliser cette ressource précieuse, ou encore la modernisation et l'optimisation des réseaux d'irrigation.

La Banque des Territoires a inscrit l'eau dans ses priorités stratégiques. Contributeur du plan de résilience pour l'eau des Pyrénées-Orientales impulsé par l'Etat et signé en mai 2024 avec l'ensemble des acteurs du territoire (la Région Occitanie et le département des Pyrénées-Orientales, les syndicats de bassins, les chambres consulaires, l'association des maires et les communautés de communes), la Banque des Territoires intervient à plusieurs niveaux : soutien aux études initiées (en particulier Aqua Domitia porté par la Région et son opérateur BRL), financement des postes dédiés à la rationalisation de ces acteurs clefs de l'irrigation que sont les ASA (Association Syndicale Autorisée), financement de toutes les opérations menées par les maîtres d'ouvrage publics pour améliorer la gestion de l'eau ou encore soutien aux initiatives locales pour encourager la prise de conscience et les actions en faveur de l'économie de cette ressource plus précieuse que jamais comme l'illustre le label « Villes et Villages sobres en eau » avec l'AMF 66.

« L'ambition forte de la Banque des Territoires pour une gestion résiliente de l'eau s'illustre très concrètement en Occitanie, et particulièrement dans les Pyrénées-Orientales, territoire touché par les sécheresses, et ces derniers jours par des incendies de grande ampleur. La Banque des Territoires intensifie la mobilisation de ses outils de financement pour accompagner les acteurs locaux dans la gestion et la préservation de cette ressource vitale. Le programme Eau de la Banque des Territoires, basé sur une approche globale combinant financements, ingénierie et services digitaux, leur donne les moyens d'agir face aux défis de l'eau. », Antoine Saintoyant, directeur de la Banque des Territoires.

En 3 ans, la Banque des Territoires a ainsi déployé 252M€ de prêts, rendus possible grâce à l'épargne des Français, collectée principalement sur Livret A, en faveur de projets portant sur l'eau en Occitanie. A date, 7,7M€ l'ont été dans les Pyrénées-Orientales, auxquels s'ajouteront plus de 1M€ avec la mobilisation de 3 prêts en faveur de trois ASA, qui sont officialisés ce 22 juillet : Canal de Corbère, Sainte Anne, Des 4 Cazals et Des Jardins de Saint-Jacques.

Afin de prendre à bras le corps les enjeux de l'eau au plan national, la Banque des Territoires a par ailleurs mis en place un programme dédié : Aquagir, soutenu par plus d'une trentaine de partenaires (ministère, agences de l'eau, office français de la biodiversité, associations d'élus, associations scientifiques et techniques, ...). Aquagir aide les collectivités locales dans la prise de conscience de leurs enjeux et les

accompagne dans leurs projets en mettant à disposition des outils de sensibilisation (aquagir.fr, kits pédagogiques, Aquarepère) et en proposant un continuum d'offres de financement.

Les déclinaisons opérationnelles de cette collaboration entre les acteurs des Pyrénées orientales sont notamment les suivantes :

Amplifier les effets du Plan de Résilience pour l'Eau des Pyrénées-Orientales

1. Le soutien aux projets prioritaires :

Parce que l'urgence climatique nécessite des actions ciblées, la Banque des Territoires a renforcé son engagement avec la signature en mars 2025 d'une convention avec la préfecture des Pyrénées-Orientales pour déployer son Plan de Résilience pour l'Eau, véritable plan d'action d'ici 2030, dont l'ambition est de faire des Pyrénées-Orientales un laboratoire d'expérimentation et d'innovation en matière de gestion de l'eau. Aujourd'hui, ce sont 3 des 7 projets prioritaires qui ont ou vont être accompagnés par la Banque des Territoires :

- Réutilisation des eaux usées traitées (REUT) de la STEP d'Argelès, une solution innovante pour l'agriculture locale. Opération financée à hauteur de 2,5M€ sur une durée de 40 ans par la Banque des Territoires et à hauteur de 3,4 M€ par la Région Occitanie. Le projet de REUT d'Argelès-sur-Mer, porté par la Communauté de Communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris pour un coût total de 13,2M€, représente une innovation majeure dans le paysage français de la gestion de l'eau. Ce dispositif pionnier permettra de traiter annuellement 1,3 million de m³ d'eaux usées en sortie de la station d'épuration, soit l'équivalent de la consommation d'eau potable du territoire sur cinq mois, pour irriguer 700 ha de terres agricoles.
- Sécurisation de l'alimentation des réseaux d'irrigation de l'Agly au travers d'une étude du « coût de l'inaction financée par la Banque des Territoires à hauteur de 50 000€. Le projet vise à sécuriser les périmètres irrigués en sous pression existants sur les périmètres des ASA d'Estagel -Latour de France, Espira de l'Agly et Rivesaltes., moderniser les canaux et optimiser la gestion de l'eau de l'eau du barrage au bénéfice de l'ensemble des usages
- Travaux de modernisation du réseau sous-pression de l'ASA du canal de Corbère par la création d'un tronçon de cuvelage en béton armé. Opération financée à hauteur de 851 967€ sur une durée de 25 ans par la Banque des Territoires (coût total de 2,9M€). L'ASA souhaite repenser l'organisation et le pilotage de son réseau pour maîtriser plus finement les débits prélevés à chaque station de pompage, limiter l'impact des restrictions en période de crise et renforcer la résilience globale du système face au changement climatique. A ces travaux de modernisation des réseaux sous pression, sont également prévus des travaux de sécurisation et d'imperméabilisation du canal de Corbère, sur la commune de Bouleternère.

« Cette convention cadre est une belle illustration de ce travail collectif au sein du plan de résilience. Elle est avant tout un outil opérationnel qui nous permettra de poursuivre et renforcer nos avancées » **Christine Portero-Espert, directrice de projet « Plan de résilience pour l'eau ».**



2. Renforcer la collaboration entre la Région Occitanie et la Banque des Territoires au profit des Associations Syndicales Autorisées (ASA) du département

Face à la situation d'extrême tension sur les ressources en eaux dans les Pyrénées-Orientales, le Département, la Région Occitanie, la Préfecture des Pyrénées-Orientales, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, la Banque des Territoires, la Chambre Départementale d'Agriculture des Pyrénées-Orientales, la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie ont décidé d'amplifier les moyens consacrés à la montée en compétences des acteurs de la gestion de l'eau agricole.

Ils renforcent ainsi la convention signée en octobre 2025 pour accompagner les ASA et favoriser ainsi l'émergence de projets d'hydraulique répondant de façon plus exigeante aux enjeux du changement climatique.

Trois chargés de projet dédiés vont ainsi être co-financés pour structurer les ASA et les accompagner à déployer des plans d'actions sur les terrains et suivre leur mise en œuvre au plus près.

« La gestion de la ressource en eau, notamment dans le domaine agricole, et le maintien de son accès sur l'ensemble du territoire régional est une priorité historique pour la Région Occitanie. En témoigne la mise en œuvre des deux Plans régionaux pour l'eau de 2018 et 2023. Depuis 2016, ce sont plus de 450 M€ qui ont été investis à cette fin. À travers notre démarche « Occitanie Résiliente », engagée fin 2025 et adoptée en juin dernier, la Région maintient son engagement et mobilise 50 M€ sur 4 ans pour la sécurisation des apports en eau. Elle accompagne les ASA et les agriculteurs afin de favoriser l'émergence de projets hydrauliques agricoles innovants et renforcer notre capacité à produire localement. », Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.



3. Préserver et maîtriser la ressource en eau : le nouveau label « Villes et villages sobres en eau »

Face aux épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents, l'État et l'Association des maires, des adjoints et de l'intercommunalité des Pyrénées-Orientales (AMF66) ont lancé le label « Villes et villages sobres en eau », soutenu par le Plan de Résilience pour l'Eau du département.

Ce label vise à valoriser les communes engagées dans des démarches concrètes de sobriété et de préservation de la ressource en eau. Cette distinction prendra la forme d'une plaque représentant une, deux ou trois gouttes d'eau selon le niveau de sobriété atteint, le nombre maximal de gouttes traduisant le niveau d'économie d'eau le plus élevé.

Cette démarche est portée conjointement par la Préfecture, l'AMF66, la Banque des Territoires et la société VERDEO.

Les 40 communes labellisées « Villes et villages sobres en eau » ont été annoncées ce jour :

3 gouttes	2 gouttes	1 goutte
Argeles /mer	Amelie les bains	Villelongue dels Monts
St Cyprien	Ceret	Banyuls dels Aspres
Torreilles	Salses	Millas
Latour bas Elne	St Nazaire	Bolquere
Perpignan	Elne	Corneille del Vercol
Le Boulou	Alenya	Sainte Marie la mer
St Estève	Port-Vendres	Palau del Vidre
St Andre	Banyuls/mer	Bourg Madame
Canet	Thuir	Ponteilla-Nyls
	Villeneuve de la Raho	Baixas
	Theza	Baho
	Cabestany	Saint Jean Lasseille
	Laroque des Albères	Tresserre
		Trouillas
		Caudies de Conflent
		Villeneuve de la Rivière
		Sainte Colombe la commanderie
		Catllar
		Castelnou
		Claïra
		Oms
		Formiguères

« Pour une commune, obtenir ce label permettra d'abord de valoriser fortement les efforts déjà engagés en matière de sobriété. Dans l'esprit de ce qui avait été fait avec les chartes communales Il permettra aussi de bénéficier d'allègements de certaines restrictions prévues par les arrêtés sécheresse. Les communes labellisées pourront bénéficier de dotations de financement de l'État pour la réalisation de travaux liés à la gestion de l'eau. » **Pierre Regnault de la Motte, préfet des Pyrénées-Orientales.**

« Par la création de ce label, nous permettons à toutes les communes, y compris les plus rurales, de valoriser des actions déjà réalisées, mais aussi une vision prospective et dynamique de la ressource en eau et de sa préservation. Notre objectif est d'accompagner les communes dans une trajectoire vertueuse et d'en faire bénéficier concrètement leurs habitants. » **Edmond Jorda, président de l'Association des Maires, des Adjoints et de l'Intercommunalité des Pyrénées-Orientales.**



A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique et environnementale (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie

caissedesdepots.fr



Contacts presse :

Banque des Territoires Occitanie – Groupe Caisse des Dépôts

Céline Vallée – celine.vallee@caissedesdepots.fr – 06 07 17 23 21

 **@BdT_Occitanie**